

DECISION COLLECTIVE DE LA NOMINATION DU PRESIDENT

Les Soussignés :

Monsieur LUCAT Cédric	demeurant :	30 Rue Brulard 10000 TROYES
Monsieur CUISINIER Frédéric	demeurant :	13 Rue Brulard 10000 TROYES

Agissant en qualité d'Associés Fondateur de la Société.

Société par Actions simplifiées en formation, au capital de 50000 Euros.

Dont le siège social est fixé au 8 Avenue du Président René COTY 10600 La Chapelle St Luc.

Ont procédé à la nomination du Président.

Monsieur LUCAT Cédric

Né le 23 Octobre 1974 à TROYES

De Nationalité Française

Demeurant au 30 Rue Brulard 10000 TROYES ;

Est nommé Président de la Société pour une durée de 3 ans.

Dans ses rapports avec les tiers de bonne foi, le Président est investi des pouvoirs inscrits dans les statuts pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

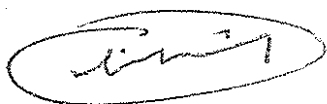
Dans ses rapports avec les associés, le Président a tous les pouvoirs inscrits dans les statuts pour engager la société.

La rémunération de ses fonctions et de ses responsabilités qui en découlent sera déterminée dans une prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur LUCAT Cédric déclare accepter ces fonctions, et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Fait à TROYES Le 01/12/2011 en double exemplaire

Signature des Associés



Signature du Président précédée de la mention

« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de
Président.

